

**GRILLE TARIFAIRE DES HONORAIRES AU 31/03/2023**  
**Articles L144-1 et annexe 4-9 du Code de commerce**

Nature des prestations	Evaluation du coût ou du temps passé
<b>VENTE IMMOBILIERE</b>	
Promesse de vente/promesse d'achat/compromis	125,00€ HT - 150,00€ TTC
Engagement irrévocable de remboursement d'un prêt relais	100,00€ HT - 120,00€ TTC
Procuration (hors débours)	20,00€ HT - 24,00€ TTC par procuration
Procès-verbal d'assemblée générale	60,00€ HT - 72,00€ TTC par procès-verbal
Etablissement d'un décompte de répartition du prix entre les vendeurs	1/2 heure de travail environ sur la base horaire de 100,00€ HT - 120,00€ TTC/heure
Calcul de l'impôt sur la plus-value immobilière	Durée de travail très variable suivant la complexité sur la base horaire de 100,00€ HT - 120,00€ TTC/heure (minimum de 100,00€ HT - 120,00€ TTC)
Non réalisation de la vente	125,00€ HT - 150,00€ TTC
<b>SUCCESSIONS</b>	
Procuration (hors débours)	50,00€ HT - 60,00€ TTC par procuration
Acte d'option du conjoint survivant / cantonnement	150,00€ HT - 180,00€ TTC
Règlement des factures liées à la succession	20,00€ HT - 24,00€ TTC par facture
Estimation immobilière par bien expertisé	150,00€ HT - 180,00€ TTC
Déplacement pour la réalisation d'un acte (inventaire du mobilier...) ou d'une estimation hors de l'agglomération Orléanaise	1€ HT - 1,20€ TTC par kilomètre (minimum 58,33€ HT - 70,00€ TTC)
Demande de certificat d'urbanisme informatif	20,00 HT - 24,00 TTC par demande
Demande de certificat d'urbanisme pré-opérationnel	150,00€ HT - 180,00€ TTC par demande
Acte de renonciation à succession	0,799% HT de la part transmise – 0,958% TTC de la somme exprimée
Acte de dépôt d'envoi en possession/constatation de non opposition	150,00€ HT - 180,00€ TTC
Convention de quasi usufruit	0,799% HT de la part transmise – 0,958% TTC de la somme exprimée
Etablissement d'un décompte recettes/dépenses	Base horaire de 250,00€ HT - 300,00€ TTC/heure
Résiliation des abonnements et contrats divers (eau, assurance, électricité...)	25,00€ HT - 30,00€ TTC par document
Démarches de déblocage d'assurance-vie	1 heure de travail environ sur la base de 100€ HT - 120€ TTC/heure
Assistance d'un client dans une succession gérée par un autre confrère ou constitution du dossier de succession non suivi de régularisation des actes ou constitution du dossier uniquement pour une notoriété	Durée de travail très variable suivant la complexité sur la base horaire de 250,00€ HT - 300,00€ TTC/heure
<b>NEGOCIATION IMMOBILIERE</b>	
Honoraires de négociation à la charge de l'acquéreur	De 0 à 600.000€ : 4% HT – 4,80% TTC du prix De 600.001 et + : 3% HT – 3,60% TTC du prix Minimum : 5.000€ HT – 6.000€ TTC
<b>GESTION LOCATIVE</b>	
Honoraires de gestion à la charge du bailleur	6% HT - 7,2% TTC du loyer encaissé
<b>ESTIMATION IMMOBILIERE</b>	
Honoraires d'estimation immobilière par bien expertisé	150,00€ HT - 180,00€ TTC
Honoraires de déplacement pour la réalisation d'un acte (inventaire du mobilier...) ou d'une estimation hors de l'agglomération Orléanaise	1€ HT - 1,20€ TTC par kilomètre (minimum 58,33€ HT - 70,00€ TTC)
<b>BAIL D'HABITATION</b>	
Honoraires de rédaction du bail sans négociation, à la charge du bailleur	Tarif : 1/4 du loyer mensuel + 150€ HT - 180€ TTC
Honoraires de rédaction du bail sans négociation, à la charge du locataire	Tarif : 1/4 du loyer mensuel + 150€ HT - 180€ TTC (maximum : plafond légal/m²)
Honoraires de rédaction du bail avec négociation, à la charge du bailleur	1/2 du loyer mensuel + 150€ HT - 180€ TTC
Honoraires de rédaction du bail avec négociation, à la charge du locataire	1/2 du loyer mensuel + 150€ HT - 180€ TTC (maximum plafond légal/m²)
<b>BAIL COMMERCIAL</b>	
Honoraires de rédaction du bail, à la charge du locataire	Minimum HT – TTC : 1 mois de loyer HT - TTC Ou suivant la complexité du bail, sur la base horaire de 208,33€ HT - 250,00€ TTC/heure
<b>SOCIETES</b>	
Honoraires de statuts de SCI (sans apport immobilier)	1.000,00€ HT - 1.200,00€ TTC minimum (sauf spécificités : durée de travail très variable suivant la complexité sur la base horaire de 250,00€ HT -

	300,00€ TTC/heure)								
Honoraires de statuts d'autres sociétés (sans apport immobilier)	Durée de travail très variable suivant la complexité sur la base horaire de 250,00€ HT - 300,00€ TTC/heure								
Modification de statuts de SCI (sans apport immobilier)	1.000,00€ HT - 1.200,00€ TTC minimum (sauf spécificités : durée de travail très variable suivant la complexité sur la base horaire de 250,00€ HT - 300,00€ TTC/heure)								
Honoraires de cession de fonds de commerce consistant en : - La constitution du dossier et la rédaction de la cession de fonds de commerce, - Les formalités postérieures - La rédaction de la promesse de cession - Les honoraires pour distribution du prix de cession	1% HT – 1,20% TTC du prix de cession (minimum de 1.000,00€ HT - 1.200,00€ TTC) + 416,66€ HT - 500,00€ TTC + 250,00€ HT - 300,00€ TTC Durée de travail très variable suivant la complexité sur la base horaire de 250,00€ HT - 300,00€ TTC/heure								
Honoraires de cession de parts consistant en : - La constitution du dossier et la rédaction de la cession de parts, - Les formalités postérieures - La rédaction de la promesse de cession	1% HT- 1,2% TTC du prix de cession (minimum de 1.000,00€ HT - 1.200,00€ TTC) + 416,66€ HT - 500,00€ TTC + 250,00€ HT - 300,00€ TTC								
<b>TESTAMENT OLOGRAPHE</b>									
Honoraires de testament olographe	100,00 HT - 120,00€ TTC (débours compris) pour une personne seule 166,66€ HT - 200,00€ TTC (débours compris) pour un couple Si spécificités : durée de travail très variable suivant la complexité sur la base horaire de 250,00€ HT - 300,00€ TTC/heure								
<b>CONSULTATION</b>									
Consultation (dont audit patrimonial avec préconisations, conseil en investissement locatif, conseil en stratégie de succession...)	250,00€ HT - 300,00€ TTC/heure								
<b>DIVERS</b>									
Désarchivage d'un acte ou d'un plan et frais de copie	33,33€ HT - 40,00€ TTC								
Désarchivage d'un règlement de copropriété – état descriptif de division et frais de copie	100,00€ HT - 120,00€ TTC								
Désarchivage d'un acte ou d'un plan et frais de copie pour un confrère	0,38€ HT/page – 0,45€ TTC/page								
Copie d'un acte de notoriété pour une compagnie d'assurance-vie	150,00€ HT - 180,00€ TTC								
Transaction	1% HT - 1,2% TTC du capital exprimé								
Dépôt de pièces divers	250,00€ HT - 300,00€ TTC								
<b>REMISES</b>									
Vente de l'actif à l'organisme de crédit- bail par l'utilisateur de l'immeuble ou vente de l'actif à l'organisme de crédit-bail par un tiers autre que l'utilisateur de l'immeuble :									
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Remises pratiquées par l'Etude</th> </tr> <tr> <th>Tranches de</th> <th>Réduction en %</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Moins de 10 000 000 €</td> <td>0%</td> </tr> <tr> <td>Plus de 10 000 000 €</td> <td>40%</td> </tr> </tbody> </table>		Remises pratiquées par l'Etude		Tranches de	Réduction en %	Moins de 10 000 000 €	0%	Plus de 10 000 000 €	40%
Remises pratiquées par l'Etude									
Tranches de	Réduction en %								
Moins de 10 000 000 €	0%								
Plus de 10 000 000 €	40%								
Contrat de crédit-bail immobilier (Art. A. 444.130) :									
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Remises pratiquées par l'Etude</th> </tr> <tr> <th>Tranches de</th> <th>Réduction en %</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Moins de 10 000 000 €</td> <td>0%</td> </tr> <tr> <td>Plus de 10 000 000 €</td> <td>40%</td> </tr> </tbody> </table>		Remises pratiquées par l'Etude		Tranches de	Réduction en %	Moins de 10 000 000 €	0%	Plus de 10 000 000 €	40%
Remises pratiquées par l'Etude									
Tranches de	Réduction en %								
Moins de 10 000 000 €	0%								
Plus de 10 000 000 €	40%								
Cession de contrat de crédit-bail immobilier (Art. A. 444.132) : Cession pure et simple (transfert d'encours sans acquittement de prix par le cessionnaire) ou cession moyennant un prix acquitté par le cessionnaire :									
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Remises pratiquées par l'Etude</th> </tr> <tr> <th>Tranches de</th> <th>Réduction en %</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Moins de 10 000 000 €</td> <td>0%</td> </tr> <tr> <td>Plus de 10 000 000 €</td> <td>40%</td> </tr> </tbody> </table>		Remises pratiquées par l'Etude		Tranches de	Réduction en %	Moins de 10 000 000 €	0%	Plus de 10 000 000 €	40%
Remises pratiquées par l'Etude									
Tranches de	Réduction en %								
Moins de 10 000 000 €	0%								
Plus de 10 000 000 €	40%								
Levée d'option (Art. A. 444.131) :									
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Remises pratiquées par l'Etude</th> </tr> <tr> <th>Tranches de</th> <th>Réduction en %</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Moins de 10 000 000 €</td> <td>0%</td> </tr> <tr> <td>Plus de 10 000 000 €</td> <td>40%</td> </tr> </tbody> </table>		Remises pratiquées par l'Etude		Tranches de	Réduction en %	Moins de 10 000 000 €	0%	Plus de 10 000 000 €	40%
Remises pratiquées par l'Etude									
Tranches de	Réduction en %								
Moins de 10 000 000 €	0%								
Plus de 10 000 000 €	40%								
Bail emphytéotique (Art. A. 444.131) : Remises pratiques par l'Etude : Tranches de : Moins de 20.000.000€ : réduction de 0% Plus de 20.000.000€ : réduction de 40%									